

DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un conseil local dédié emprunte la voie de l'économie sociale et solidaire pour mener un dialogue citoyen fécond

Qui pourrait aujourd'hui passer à côté du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) ? Personne : le secteur représente plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB) et 10,3 % de l'emploi salarié ! Cela n'a cependant pas toujours été une évidence. Né en 2004 à la faveur d'un appel pour des régions solidaires, le Réseau national de l'économie sociale et solidaire (RENESS) en témoigne par ses campagnes pour la désignation d'élus chargés de sa promotion dans les exécutifs régionaux, puis d'un ministre délégué au gouvernement. L'ESS y a gagné un cadre réglementaire en 2014 ! À l'occasion des élections municipales de 2014, le RENESS revendique la promotion de l'ESS dans les communes.

À cet échelon, c'est la question du bien vivre ensemble au quotidien qui taraude les promoteurs de cet appel national. Elle doit "interroger les républicains de toutes sensibilités et nous amener dans un dialogue citoyen fécond à trouver des solutions innovantes", relaie le RENESS. La demande est simple : que chaque programme porte des propositions concrètes en faveur de la promotion de l'économie sociale et solidaire sur le territoire communal et qu'un(e) élu(e) soit en charge de cette question.

CONSEIL DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Une application pratique de cet engagement est en cours sur la ville d'Antony (92). Un conseiller municipal en charge de l'ESS est en place et un conseil du bien vivre ensemble est appelé à siéger régulièrement dans la salle du conseil



Le conseil antonien du bien vivre ensemble soutient le dialogue inter religieux

municipal. "Tout un symbole !" pour Pascal Colin, fondateur du réseau. La volonté est d'associer à l'action municipale les associations, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et les citoyens. "Les communes devront faire mieux avec moins, alors il faut changer les modes de fonctionnement et ne pas se priver de la grande richesse de ces ressources", estime M. Colin. Se retrouvent au sein du conseil antonien du bien vivre ensemble les services de la ville et les élus, et, convoqués en fonction du thème à traiter, les acteurs sociaux (représentants de telles ou telles associations de solidarité, des anciens combattants, du handicap, de l'insertion, des communautés religieuses, etc.) ou économiques (chambre de commerce et d'industrie, acteurs de l'insertion par l'activité économique, etc.) du territoire. Le travail s'élabore en trois temps: la rencontre et le partage des expériences vécues sans taire les difficultés rencontrées, l'élaboration d'un

diagnostic partagé et les propositions d'actions concrètes.

Premier exercice : l'analyse des besoins sociaux (ABS). Prenant appui sur cette analyse réalisée chaque année par le centre communal d'action sociale, la municipalité décide de pousser un cran plus loin la logique administrative de production d'éléments statistiques et économiques. Elle retient la participation des acteurs sociaux et leur transmet le contenu de l'ABS. Se met alors en place une démarche citoyenne d'analyse de la situation locale, de repérage des besoins et de mobilisation des énergies pour apporter des réponses. À suivre...

L'INTÉRÊT DE LA DÉMARCHÉ

- Création d'un espace de dialogue entre les acteurs institutionnel, associatifs et citoyens
- Décloisonnement des rôles de chacun
- Processus évolutif d'élaboration en commun de solutions



RENESS

Contact : www.reness.fr